



Département de la Somme

Canton d'Amiens V sud est

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CAGNY**

2024 0020

Le trente mai deux mil vingt-quatre, dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Cagny, légalement convoqué en session extraordinaire, s'est réuni à la mairie, place Emile Zola, sous la présidence d'Alain Molliens, Maire.

Etaients présents : Mesdames Marie-Hélène Reverdy et Vanessa Véru
Messieurs Alain Molliens, Philippe Choque, Alain Spriet, Jérôme Many, Benoît Durand, Marc-Etienne Meyer et David Labelle

Absents excusés : Sylvain Vittecoq qui donne procuration à Alain Spriet
Margot Robit qui donne procuration à Jérôme Many
Godeleine Ducroquet qui donne procuration à Philippe Choque
Fanny Roussel qui donne procuration à Alain Molliens
Fanny Couture qui donne procuration à Marie-Hélène Reverdy

Désignation d'une secrétaire de séance : Benoît Durand

Date de convocation : 24 mai 2024

Date d'affichage : 24 mai 2024

Nombre de conseillers : en exercice : 14 présents : 9 votants : 14

OBJET : **Autorisation pour demande de subvention pour les travaux Cantine-Garderie**

Monsieur le Maire rappelle que le Département accompagne les communes dans le cadre du Fonds d'Appui aux Communes 2022/2024.

Le Conseil Régional a déjà été sollicité pour une demande de subvention qui est en cours concernant les travaux de la cantine- garderie dans leur globalité.

Une subvention de 40 % sera demandée au Département pour des travaux complémentaires pour le projet Cantine-Garderie.

PROJET	LIEU	PRIX H.T	PRIX T.T.C	SUBV DEP SOLLICITEE	PART COMMUNALE
Rampes Accessibilité	Cantine - Garderie	12 184,32 €	14 621,18 €	4 873,72 €	7 310,60 €
Gardes corps	Cantine - Garderie	3 815,00 €	4 578,00 €	1 526,00 €	2 289,00 €
TOTAL		15 999,32 €	19 199,18 €	6 399,72 €	9 599,60 €

Le conseil municipal, vu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE Voix pour : 14 voix contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal autorise après délibération le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au Département et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Alain MOLLIENS

